

REGLEMENT DU CONCOURS DE POESIE & D'ILLUSTRATION 2026 **« DESSINE-MOI UN POEME »**

En 2026, le texte de Saint Exupéry « Le Petit prince » fête les 80 ans de sa publication en France. Pour célébrer cet anniversaire, la Médiathèque Municipale de La Roche-sur-Foron organise un concours de poésie et d'illustration autour de cet illustre personnage.

A quelle période ?

Le concours débute **le mardi 27 janvier** et se termine **le Samedi 4 avril 2026**.
Le temps de remise des prix est fixé au samedi 30 mai, 11h

Qui peut participer ?

Tout public dès 10 ans, seul ou en collectif.

Quelles sont les conditions ?

Thème : Le Petit Prince

- **Pour la poésie :**
 - Intégrer une citation du roman
- **Pour l'illustration :**
 - Illustrer une scène ou un personnage du roman (Le Petit Prince, le renard, la rose, l'aviateur...)
 - Technique libre : peinture, crayon, feutre, collages...

Présentation et informations :

- **Feuille A4 non - quadrillée**
 - **Recto : Œuvre**
 - **Poésie**
 - Titre du poème
 - Texte de minimum 5 lignes
 - Nom de l'auteur
 - **Illustration**
 - Nom de l'œuvre (facultatif)
 - Illustration
 - Nom de l'auteur
 - **Verso : Coordonnées et droits**
 - **Coordonnées complètes :**
 - nom, prénom, âge
 - mail et numéro de téléphone indispensables

- **Droits**
 - Engagement de céder ses droits d'auteurs pour diffusion et affichage du poème en notant de manière manuscrite la phrase : *"j'ai pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à céder gratuitement les droits de représentation de mon œuvre à la ville de La Roche-sur-Foron pour diffusion à la médiathèque, sur le site internet de celle-ci, ainsi que ceux de la commune"*.
 - Dater et signer.
- **Dépôt des œuvres**
 - Dans la Ruche disposée à l'accueil de la Médiathèque
 - Dans la boîte de retour extérieure (boîte « courrier »)
 - Par courrier à l'adresse :
 - Médiathèque municipale, 40 rue du collège, 74800 La Roche sur Foron
 - Les envois par mail ne seront pas pris en compte

Qui délibère ?

Un jury composé de 4 personnes (un élu, deux agents du service Médiathèque et un usager) délibèrera en fonction des critères suivants :

- respect du thème, créativité et imagination
- expression des émotions, qualité artistiques (selon l'âge)

Les participants devront spécifier si leur texte ou illustration a nécessité le recours à l'IA.

Que gagner ?

Les textes et illustrations gagnants recevront un prix, seront exposés à la médiathèque et seront diffusés sur le site Internet de la médiathèque et de la commune de La Roche sur Foron.